



APPEL A DONS 2010 POUR LES ADHERENTS ET SYMPATHISANTS DE FERUS

Cher adhérent, cher sympathisant,

Cette année 2010, l'ours est encore largement au premier rang de nos préoccupations. Après de longs atermoiements, l'Etat, en la personne de Chantal Jouanno, vient d'adopter le 26 juillet une attitude archi-prudente qui ne peut que nous rendre très méfiants pour l'avenir. Le seul point positif des annonces qu'elle a faites en Juillet, c'était bien le moins, est que l'ours a droit de cité dans les Pyrénées. Sa présence est donc bien officiellement compatible avec l'élevage. Le gouvernement tente une opération qui n'a pas réussi naguère dans le Béarn : le transfert d'une large partie de la responsabilité sur les élus locaux. Au mieux les élus sont muets sur l'ours, au pire hostiles car ils redoutent le vote sanction d'une minorité très mobilisée. Le risque est grand d'un *remake* de l'IPHB (Institut Patrimonial du Haut-Béarn), autre pari historique perdu. Blocage, inertie, perte de temps et d'énergie, gaspillage d'argent. Ferus fera entendre sa voix dans la rédaction de la stratégie pour la biodiversité dans les Pyrénées et notamment pour l'ours. Mais il ne compte pas limiter son action à des remarques dans une enceinte officielle où au final l'Etat prendra ce qu'il voudra.

Quant au loup, les événements de cet été, avec notamment les déclarations du président de la République dans les Alpes de Haute Provence, nous montrent que nous ne devons pas « baisser la garde » et rester très vigilants. Certes, la confirmation de son statut d'espèce protégée, au plus haut niveau, ne peut que nous satisfaire. Mais les tentations de certains, sous couvert de certaines déclarations officielles notamment dans les préfectures, de s'en aliéner restent inquiétantes et le suivi et la protection de l'espèce restent nécessaires, comme le soutien aux éleveurs qui « jouent le jeu » de la protection. Ferus doit pouvoir continuer inlassablement à proposer et mettre en œuvre des solutions de cohabitation réalistes.

Nous avons proposé un plan de gestion du lynx à l'Etat afin de résoudre certains problèmes subis par l'espèce qui entraînent une surmortalité importante, notamment par la mise en place de véritables « trames vertes ». A ce jour, pas de réponse et une ignorance totale par l'Etat de nos propositions, pourtant réalistes et réalisables. Les autorités n'ont même pas pris la peine d'accuser réception de nos documents.

Donc, vous le constatez, pour les 3 espèces, la vigilance est plus que jamais nécessaire et vous pouvez nous aider en nous soutenant encore plus en cette fin d'année afin de toujours améliorer nos actions en faveur de nos grands prédateurs.

66 % de cette somme est déductible de vos impôts dans la limite de 20 % de votre revenu imposable.

Pour les adhérents, votre don viendra s'ajouter à votre cotisation 2010.

Merci pour votre soutien !

Le conseil d'administration

..... ✂

BULLETIN A NOUS RETOURNER ACCOMPAGNE DE VOTRE REGLEMENT A L'ORDRE DE FERUS AVANT LE 31 DECEMBRE 2010

NB POUR LES ADHERENTS : CECI N'EST PAS UN APPEL DE COTISATION POUR L'ANNEE 2011 ET VOTRE DON VIENDRA S'AJOUTER A VOTRE COTISATION 2010

Nom : Prénom :

Adresse :

.....

Code Postal : Ville :

Je fais un don de Euros pour l'année 2010.

Si je suis adhérent de FERUS, j'ai bien noté que ce don n'est pas ma cotisation 2011 et qu'il viendra s'ajouter à ma cotisation 2010 sur le certificat de déduction fiscale que je recevrai avec mon appel de cotisation 2011, en janvier 2011.

Date : Signature :

A retourner, accompagné de votre règlement à l'ordre de FERUS, à : FERUS – BP 80114 – 13718 – ALLAUCH CEDEX